

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 03 JUILLET 2020
CONVOCATION DU 29 JUIN 2020

Le 03 juillet 2020, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappel-le-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme SINIARSKI à M ROCHE
Mme THELLIER-CUVELIER à M CHOCRAUX
M LAGANGA à Mme GELEZ

Secrétaire de séance : Madame DELTOUR Julie

DÉLIBÉRATION N°25/2020

Vote du Compte Administratif 2019.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif 2019 et les décisions modificatives de l'exercice considéré (pas de budget supplémentaire pour 2019) ;

1 - Lui donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Investissement

Dépenses	
Prévu	2 208 413,41 €
Réalisé	860 478,92 €

Reste à réaliser	399 100 €
Recettes	
Prévu	2 208 413,41 €
Réalisé	1 228 465,44 €
Reste à réaliser	169 668 €

Fonctionnement

Dépenses	
Prévu	1 546 500 €
Réalisé	1 170 466,25 €
Reste à réaliser	0€
Recettes	
Prévu	1 546 500 €
Réalisé	1 656 355,86 €
Reste à réaliser	0€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	367 986,52€
Fonctionnement	485 889,61€
Résultat global	853 876,13€

2 - Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie et aux crédits, portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

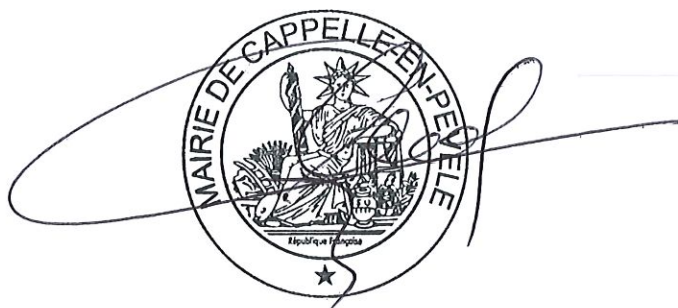
3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser :

4 - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

M le Maire quitte l'assemblée, M Desprez explique que l'adoption du compte administratif valide la gestion des finances de la commune pour l'année passée et propose de passer au vote, le compte administratif 2019 est adopté avec 19 voix pour.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 06/07/2020

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 06/07/2020

